

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NICE - 0605 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/08/2025 - 13114 - 2016 B 01347 - 820 221 430 - 2A FRANCE INTERIM

13114

SAS 2A FRANCE INTERIM
Capital de 10000 euros
Siège social :
5 RUE JEAN JAURES
06240 BEAUSOLEIL
RCS BEAUSOLEIL B 820221430

PROCES-VERBAL
de l'assemblée générale ordinaire annuelle
du 30 juin 2025

Le 30 juin 2025, à 14:00 H, les associés de la société, se sont réunis au siège de la société.

L'assemblée est présidée par sa présidente. Nathalie BRICE
Madame la Présidente déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024;
- approbation des charges non déductibles ;
- affectation des résultats de l'exercice ;
- conventions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.
- questions diverses;
- pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Il ouvre ensuite les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

NB/S

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'assemblée générale approuve les dits documents tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale approuve également qu'aucune dépense visée par l'article 39-4 du Code général des impôts n'est incluse dans les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le bénéfice, de l'exercice clos 31 décembre 2024, s'élevant à 17 462,93 euros :

- au titre des dividendes à hauteur de 0 euros,
- au poste « Autres réserves », le montant de 17 462,93 euros,
- au poste « réserve légale », le montant de 0 euros,

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, se prononce sur les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée, étant observé que l'associé concerné par une convention n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le président a perçu une rémunération d'un montant de 0 euros pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

NB/8

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Dividendes distribués
N-1	28 600 euros
N-2	21 430 euros
N-3	0 euros

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 15:00 h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la présidente et les associés présents.

g
NB

SAS 2A FRANCE INTERIM
Capital de 10 000 euros
Siège social :
5 RUE JEAN JAURES
06240 BEAUSOLEIL
RCS BEAUSOLEIL B 820221430

RAPPORT SPECIAL DU GERANT RELATIF AUX OPERATIONS VISEES

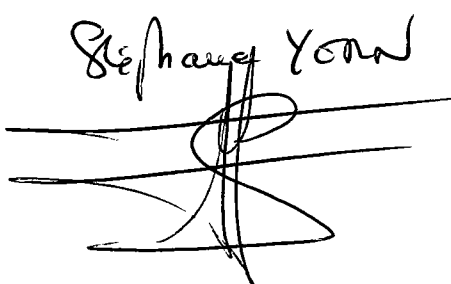
PAR L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au titre de cet article au cours de l'exercice écoulé, en dehors des conventions relatives aux avances en comptes courants des associés.

Nous souhaitons que vous approuviez lesdites propositions.

Nathalie BRICE, présidente

Stéphane Yonn

NB 

Désignation de l'entreprise		2A France Interim										Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		5, rue Jean Jaurès - 06240 - BEAUSOLEIL											
SIRET		8 2 0 2 2 1 4 3 0 0 0 0 1 1											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le				3 1 1 2 2 0 2 4	
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	3400	030	1313	2087						
	Immobilisations financières * (1)		040		042								
	Total I (5)		044	3400	048	1313	2087						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		068								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	942377	070	102748	839629						
		Autres * (3)	072	552164	074		552164						
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	386969	086		386969						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	1881510	098	102748	1778762						
	Total général (I + II)		110	1884910	112	104061	1780849						
PASSIF								Exercice N		NET			
										1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				10000						
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126				1000						
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		)	132	224021						
	Report à nouveau		134										
	Résultat de l'exercice		136				17463						
	Subventions d'investissement		137										
	Provisions réglementées		140										
	Total I		142				252484						
Provisions pour risques et charges		Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				774661						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	260249	)	172	390989						
	Comptes courants d'associés		173				362475						
	Autres dettes		175				240						
	Produits constatés d'avance		174										
Total III		176				1528365							
Total général (I + II + III)		180				1780849							
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						